



FR

## DÉCLARATION DES PERFORMANCES

conformément à l'Annexe III du Règlement (UE) n° 305/2011 (Règlement sur les produits de construction)

Élément de fixation Hilti XI-FV

N° Hilti-DX-DoP-006

**1. Code d'identification unique du produit type :**

élément de fixation Hilti XI-FV

**2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 :**

les numéros de type et de lot sont affichés sur l'emballage.

**3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :**

Usage prévu	Cloueur à poudre pour la fixation de systèmes composites d'isolation thermique conformément au DEE 330965-00-0601 et à l'ETAG 004. La fixation ne peut être utilisée que pour la reprise de charges dues à la dépression sous l'effet du vent.
Matériau-support	Béton armé ou non armé de poids normal C12/15 – C35/45. Le béton peut être, soit non recouvert ou revêtu selon l'Annexe 1 et l'Annexe 2 ou l'ETE-17/0304.
Conditions ambiantes	Structures soumises à une atmosphère sèche et structures soumises à des expositions atmosphériques extérieures. Plage de températures : de -20 °C à +60 °C
Longueurs disponibles (épaisseur d'isolation)	60 mm, 80 mm, 100 mm, 120 mm, 130mm, 140 mm, 150mm, 160 mm, 180 mm, 200 mm

**4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :**

Hilti Aktiengesellschaft, Business Unit Direct Fastening, 9494 Schaan, Principauté de Liechtenstein

**5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 : s. o.**

**6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V : système 2+**

**7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée : s. o.**

**8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :**

DIBt, Deutsches Institut für Bautechnik, a délivré l'agrément technique européen ETA-17/0304 sur la base de EAD 330965-00-0601. L'organisme notifié MPA Stuttgart-0672 a réalisé les tâches devant être exécutées par un tiers selon le système 2+ et a délivré le certificat de conformité du contrôle de production en usine 0672-CPR-0719.



## 9. Performances déclarées:

Caractéristiques essentielles	Performances
Résistance à la traction caractéristique dans du béton non recouvert – arrachement du clou	$N_{Rk,p} = 1.0 \text{ kN}$
Résistance à la traction caractéristique dans du béton revêtu – arrachement du clou Remarque : S'applique au béton revêtu avec un enduit de ciment conforme au mortier d'enduit tout usage de la catégorie de résistance à la compression CS III ou CS IV selon EN 998-1. Si la spécification de l'enduit n'est pas connue ou s'écarte de la spécification susmentionnée ou si le béton est revêtu de carrelages, des essais sur site conformément au Rapport Technique EOTA TR 52 peuvent être réalisés pour déterminer la résistance caractéristique à l'arrachement dans du béton revêtu.	$N_{Rk,p} = 0.9 \text{ kN}$
Coefficient de sécurité partiel pour l'arrachement du clou Remarque : En l'absence de réglementations nationales	$\gamma_M = 2.0$
Résistance à la traction caractéristique – partie plastique	$N_{Rk,pl} = 1.1 \text{ kN}$
Coefficient de sécurité partiel pour la partie plastique Remarque : En l'absence de réglementations nationales	$\gamma_{M,pl} = 1.3$
Espacement minimum admissible	$s_{min} = 100 \text{ mm}$
Distance au bord minimum admissible	$c_{min} = 75 \text{ mm}$
Diamètre de la plaque d'ancrage	$d = 60 \text{ mm}$
Résistance aux charges de la collerette	$N_{Rk,plate} = 1.6 \text{ kN}$
Rigidité de plaque	$c = 0.4 \text{ kN/mm}$
Déplacement à la charge de traction $N = 0,33 \text{ kN}$	$\delta_N = 0.8 \text{ mm}$
Point de transmission thermique pour l'épaisseur d'isolation : $60 \text{ mm} \leq h_D < 140 \text{ mm}$	$\chi = 0.002 \text{ W/K}$
Point de transmission thermique pour l'épaisseur d'isolation : $140 \text{ mm} \leq h_D \leq 200 \text{ mm}$	$\chi = 0.001 \text{ W/K}$

**10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.**

Signé pour le fabricant et en son nom par :

**Mario Grazioli**  
Head of Quality Direct Fastening

Hilti Aktiengesellschaft, Schaan, 21 juin 2021